



**Comité européen  
des régions**

**Le rôle des collectivités  
locales et régionales  
dans la mise en œuvre  
de l'EFSI:  
possibilités et défis**

**Synthèse**

**Le présent résumé général a été élaboré par l'unité E2 du secrétariat général du CdR et repose sur l'étude intitulée**

**«Le rôle des collectivités locales et régionales dans la mise en œuvre de l'EFSI: possibilités et défis»,**

**rédigé par Michele Alessandrini, François Levarlet, Paul Negrila, Paola Le Moglie, Andrea Bucci, Pietro Celotti (t33), Ursula Mollay (ÖIR) et Jacek Kotrasiński.**

**Il ne représente pas la position officielle du Comité des régions.**

De plus amples informations sur l'Union européenne et le Comité des régions sont disponibles en ligne, respectivement aux adresses: <http://www.europa.eu> et <http://www.cor.europa.eu>.

La version intégrale de l'étude «*Le rôle des collectivités locales et régionales dans la mise en œuvre de l'EFSI: possibilités et défis*» est disponible en anglais à l'adresse: <http://cor.europa.eu/fr/documentation/studies/Pages/studies.aspx>.

© Union européenne, 2017

Reproduction partielle autorisée, sous réserve d'indication explicite de la source.

# Synthèse

Le rapport analyse la participation des collectivités locales et régionales (CLR) à la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets financés par le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI). Il repose sur:

- une **analyse quantitative et descriptive** des données les plus récentes disponibles sur les projets financés au titre de l'EFSI par secteur, par répartition géographique et par taille de l'investissement. Cette analyse porte également sur l'ampleur des projets (local/régional, national, transnational) et la participation des collectivités locales et régionales.
- cinq études de cas mettant en évidence pour les collectivités locales et régionales les différents **défis, enseignements et principales recommandations** en matière de gestion des financements de l'EFSI. Les cas étudiés sont les suivants:
  - un établissement de soins à Toruń (PL);
  - un projet de rénovation urbaine à Lisbonne (PT);
  - un régime de soutien aux PME dans sept Länder allemands (DE);
  - un fonds d'investissement «troisième révolution industrielle» dans le Nord-Pas de Calais (FR);
  - un projet de transport de gaz dans les Marches et les Abruzzes (IT).

Les **données clés** de mai 2017 montrent ce qui suit:

- l'investissement total dans des projets EFSI approuvés s'élève à 36.9 milliards d'EUR;
- en investissements totaux, l'EFSI a mobilisé 194 milliards d'EUR, ce qui correspond à 62 % de l'objectif de 315 milliards d'EUR établi pour la fin 2018;
- les projets EFSI sont principalement concentrés dans les pays de l'ancienne UE-15: France, Italie, Espagne et Allemagne sont les principaux bénéficiaires;
- les projets mis en œuvre au niveau local/régional représentent 35 % des projets financés et signés par la Banque européenne d'investissement (BEI); les projets mis en œuvre aux niveaux national et transnational représentent respectivement 37 et 25 % des projets

financés et signés par la BEI et 82 et 11 % des projets financés par le Fonds européen d'investissement;

- les projets transnationaux présentent le plus haut ratio d'investissement total mobilisé à partir de financements EFSI (5,4), suivis par les projets nationaux (3,3), puis les projets locaux/régionaux (2,8);
- les CLR sont associées à 23 % des projets EFSI financés et signés par la BEI et à 4 % des projets EFSI financés par le FEI;
- en moyenne, les projets impliquant les CLR présentent un niveau plus élevé de financement de l'EFSI par rapport aux projets auxquels elles ne participent pas;
- 29 % des ressources de l'EFSI servent à soutenir les PME, 25 % des projets dans le domaine de l'énergie et 20 % des projets de développement et d'innovation; les investissements restants se répartissent entre les autres secteurs;
- les projets dans le secteur des transports enregistrent le financement moyen par l'EFSI le plus élevé – 135 millions d'EUR – tandis que l'énergie bénéficie du total le plus élevé d'investissements mobilisés: 544 millions d'EUR en moyenne.

Les cinq études de cas révèlent les **défis clés** suivants pour les CLR qui participent à des projets EFSI, défis qui relèvent de quatre grandes catégories:

A) Attitude culturelle:

- les CLR estiment que les instruments financiers sont complexes;
- des projets plus risqués peuvent ne pas être souhaitables pour les CLR.

B) Compétences et capacité technique:

- même lorsqu'elles disposent de bonnes structures, les CLR ne possèdent pas toujours les connaissances nécessaires en matière financière ou juridique ni suffisamment d'expertise spécifique pour se porter candidates à un financement EFSI.

C) Complexité intrinsèque de la gestion des financements de l'EFSI:

- le processus de candidature et de rédaction du contrat peut être complexe, et assorti d'efforts et de frais administratifs élevés, tout comme l'établissement de rapports ultérieurement;
- les règles d'éligibilité dans certains domaines (l'environnement par exemple) sont parfois trop strictes. les financements EFSI visent des projets innovants, alors que dans certains cas, c'est l'ensemble de la stratégie qui est innovante, plutôt que les projets individuels;
- les procédures que doivent suivre les CLR responsables de la gestion de fonds peuvent être à l'origine de problèmes, tout comme la procédure de sélection du gestionnaire du fonds.

D) Contexte:

- des réglementations nationales compliquées peuvent complexifier la planification et la mise en œuvre des projets.

En outre, les études de cas mettent en lumière d'importants **facteurs de réussite et enseignements tirés** s'agissant de la gestion de ces défis et de l'utilisation rationnelle de l'EFSI:

A) Le rôle stratégique de l'EFSI pour remédier aux défaillances du marché ou aux conditions d'investissement non optimales:

- le soutien financier de l'EFSI est perçu comme déterminant pour la mise en œuvre effective de projets à haut risque.

B) Planification efficace à long terme:

- l'adoption et la mise en œuvre d'une politique de développement cohérente soutenue par une vision à long terme;
- un programme d'investissement intégré et à long terme dans les infrastructures est susceptible de résoudre des problèmes sociaux bien plus complexes que des projets individuels ne le peuvent.

C) Efficacité de la gouvernance:

- une structure de gouvernance claire et efficace, une planification dynamique et une gestion rigoureuse de la stratégie;

- la participation des parties prenantes pour un soutien politique et une conscience politique partagée.

D) Savoir-faire en matière d'instruments financiers:

- expérience préalable en matière d'utilisation d'instruments financiers;
- soutien de la BEI aux collectivités locales et régionales;
- présence d'un intermédiaire financier interne.

Enfin, afin d'améliorer la gestion des financements de l'EFSI et son efficacité, les études de cas mettent en lumière les **principales recommandations** suivantes:

A) Attitudes culturelles:

- activités générales de sensibilisation;
- diffusion des expériences réussies.

B) Compétences et capacité technique:

- information et formation ciblées à l'intention des collectivités territoriales;
- mesures nationales de soutien pour la préparation des demandes de financement.

C) Complexité intrinsèque de la gestion des financements de l'EFSI:

- meilleure prise en compte des cadres nationaux;
- flexibilité accrue des exigences relatives aux financements;
- déclarations et règles d'éligibilité simplifiées.